

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 04 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline ELIE, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers absents : 4

Etaient présents :

M.M. ELIE Céline, BAAS Isabelle, PLASSON Fabien, DUMAS Patricia, PERRIN Nans, MARTIN Christophe, Estelle Trémoulhéac, VAGNON Alexandre, THIOILLIERE Paul, FRAISSE Noël, BONNARD Pierre.

Étaient absent·e·s :

CHAPRIER Marie-Christine donne procuration à Patricia Dumas

RIVOIRE Nadège donne procuration à Céline Elie

ROBIN Christine donne procuration à Isabelle Baas

CAREIL Etienne donne procuration à Nans Perrin

Date de convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : Estelle Trémoulhéac

OBJET : Validation des devis voiries 2024

3 entreprises ont été consultés, nous avons reçu 2 réponses :

Voirie communale, Montée du Calvaire :

- Entreprise Vivaroise de TP : montant des travaux 35 468,60 € HT, soit 42 562,32 € TTC
- Mounard TP : montant des travaux 43 971,00 € HT, soit 52 765,20 € TTC

Le choix proposé par la commission voirie est :

- Entreprise Vivaroise de TP

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

AUTORISE Mme la Maire à signer les devis.

DIT que les crédits sont prévus au budget 2024.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Estelle Trémoulhéac